



APPEL À PROJETS

-

**GAGNEZ LA PRISE EN CHARGE
FINANCIERE DE VOTRE
PROGRAMME LYVE-IN 2022**

-

CAHIER DES CHARGES



LE RÉSEAU BGE

Réseau associatif à but non lucratif, BGE soutient la création d'entreprises et œuvre pour qu'elle soit une réalité accessible à tous.

Depuis plus de 40 ans le réseau BGE accompagne les entrepreneur·e·s à chaque étape, de la création au développement de l'entreprise, pour donner à toutes celles et tous ceux qui entreprennent les chances de réussir. BGE s'appuie sur des valeurs fortes d'initiative et de solidarité qui donnent du sens à notre action pour relever les enjeux économiques et sociaux.

BGE EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

L'association BGE propose aujourd'hui un concours à des entrepreneur·e·s qui s'engagent dans une démarche positive et vertueuse, que ce soit sur la gouvernance et/ou sur la nature même de leur activité.

Le projet lauréat se verra offrir la participation au programme LYVE-IN, d'une durée de 4 mois sur le premier semestre 2022, dédié à la stratégie commerciale et l'accélération des ventes.

LE PÔLE LYVE SUD

BGE gère et anime le Pôle d'entrepreneuriat LYVE Sud, situé à Givors, depuis son inauguration en 2019.

Le Pôle Sud a été mis en place par la Métropole de Lyon, il propose des ressources et des outils pour la création des entreprises, et leur pérennisation. Il abrite notamment une pépinière, et l'équipe propose des ateliers, des animations, un réseau de partenaires et des programmes d'accompagnement, dont le parcours LYVE-IN.

La communauté LYVE regroupe les acteurs de l'écosystème entrepreneurial dans toute la Métropole de Lyon : entrepreneur·e·s, expert·e·s, accompagnants, structures publiques, avec des outils dédiés et des événements. Les membres de la communauté partagent les valeurs de LYVE : l'écoute, l'entraide, être sérieux sans se prendre au sérieux.



LYVE-IN

Ce programme d'accompagnement de 4 mois est destiné aux projets avancés et à la jeune entreprise.

Il propose des axes de travail pour structurer son développement commercial, affiner sa stratégie, et booster ses ventes ! Il couvrira la période de mi-février à mi-juin 2022.

Tout au long du parcours sont proposés aux participant-e-s :

- Un fonctionnement sur une promotion fixe d'entrepreneur.e.s, afin de créer un esprit d'équipe, d'échange et d'entraide
- Des sessions collectives thématiques : stratégie commerciale, techniques de vente, marketing digital
- Des ateliers spécifiques sur-mesure, à définir selon les besoins des membres de la promo : réponse aux appels d'offres, mener un entretien de découverte d'un client, organiser sa prospection, ...
- Un suivi individuel avec la chargée d'accompagnement du Pôle
- Un accès à l'espace de coworking du Pôle, et le lien avec les entreprises et partenaires résidents
- Un challenge de mise en situation commerciale
- Un parrain / une marraine de promo à l'écoute des membres

OBJET DU CONCOURS

L'objet du concours est la prise en charge intégrale du financement du programme LYVE-IN, à la session du premier semestre 2022 (représentant une valeur de 600 €HT).

Le concours est ouvert aux créateurs/créatrices qui s'engagent ou sont engagé(e)s dans une démarche positive et vertueuse, telle que définie dans les critères ci-dessous.



CRITÈRES DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à :

- Toute personne majeure, installée en région Auvergne Rhône-Alpes
- A la tête d'un projet ou d'une société, immatriculée ou non (depuis moins de 2 ans au moment de la candidature au présent concours, le cas échéant).
- Avec une(ou des) offre(s) existante(s) et une politique de prix établie
- Témoinnant d'engagements qui relèvent d'une démarche positive et vertueuse, telle que l'intégration de préoccupations sociales et environnementales aux activités commerciales et les relations avec les parties prenantes, en remplissant au moins 3 critères dans la grille suivante (remplis aujourd'hui, ou au moment du démarrage de l'activité) :

1

Proposition d'une offre dans l'un des domaines suivants : environnement, santé, éducation, lien social, lutte contre la précarité

2

Relever des principes de l'économie sociale et solidaire

3

Mise en avant d'une charte interne (éthique, sociale, environnementale, ou autre)

4

Démarche environnementale présente dans la gestion
(exemples : labellisation, revalorisation des déchets, mise en place d'un compteur annuel de CO2, politique de gestion de l'eau, de la mobilité, ou autre)

5

Recours à des prestataires/fournisseurs sur des critères spécifiques
(exemples : Entreprise Adaptée, mesure de l'empreinte carbone, localisation géographique, ou autre)

6

Transparence sur la gouvernance et les rémunérations

7

Avoir un impact concret et positif sur le territoire d'implantation

8

Engagement de réemploi de tout ou partie des bénéficiaires



DÉROULÉ DU CONCOURS

Pour vos questions et demandes, votre interlocuteur est :
Charles-Henri Botton
Chargé d'Animation du Pôle LYVE Sud
chbotton@lyve-lyon.com
06 16 32 22 51

Pour participer au concours, merci de remplir la fiche de candidature, et de l'envoyer avec les documents complémentaires à :
Charles-Henri Botton : chbotton@lyve-lyon.com

CALENDRIER

- Dates d'envoi des dossiers de candidature : avant le vendredi 17 décembre 2021
- 3 projets retenus, avec passage en jury : janvier 2022
- Début du programme : février 2022



Sessions d'informations organisées au Pôle de Givors, avec visite du site :

- Lundi 8 novembre, de 14h à 15h
- Mercredi 24 novembre, de 10h30 à 11h30
- Jeudi 9 décembre, de 14h à 15h

Inscriptions obligatoires au préalable : chbotton@lyve-lyon.com



Programme **LYVE-IN** !

Stratégie commerciale & Accélération des ventes

Printemps 2022 / 4 mois : Ateliers, animations, réseau,
challenges, parrainage, espace de coworking



LA VIE AU PÔLE LYVE

Le Pôle LYVE de Givors est situé au 321 Avenue Georges Charpak (à 1 minute à pied de la gare de Givors-Ville, et à 20 minutes en train de Lyon, et 25 de St-Etienne).

L'intégration du programme LYVE-IN donne accès au Pôle pour 4 mois, avec toutes les personnes qui y résident, aux ateliers de travail et aux animations conviviales !

